

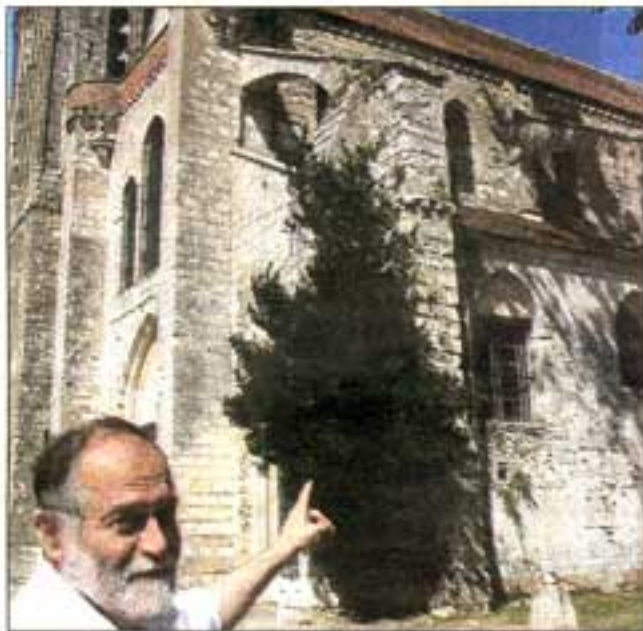
Champeaux

Polémique sur la fermeture de la collégiale

CETTE ANNÉE, les mélomanes en ont été pour leurs frais. Le traditionnel Festival de musique sacrée, organisé courant juin dans l'enceinte de la collégiale Saint-Martin de Champeaux, a été annulé au dernier moment. Explication : l'édifice, qui date du XII^e siècle, a été fermé pour raisons de sécurité une semaine avant les concerts, suite à un arrêté préfectoral.

Le préfet s'est fondé sur l'avis d'une commission de sécurité, estimant que des éléments de la voûte pouvaient tomber. La solidité de la charpente est aussi en cause. Pour Michel Vauthrin, l'organisateur, cette fermeture brutale n'était pas justifiée. Il a annoncé hier qu'il allait déposer un recours auprès du ministère de l'Intérieur.

« L'association risque d'avoir près de 25 000 € de pertes, elle doit payer les musiciens et rembourser leurs déplacements, certains devaient venir de Damas, en Syrie ! explique Michel Vauthrin. Je ne veux pas risquer la vie des gens, mais pourquoi fermer la collégiale juste avant le festival, si le danger existait depuis longtemps, ou pourquoi ne pas attendre un mois, s'il n'était pas imminent ? » Possédant les clés de



CHAMPEAUX, HIER. La collégiale est fermée par arrêté préfectoral et le président de l'association Guillaume-de-Champeaux n'a pu y organiser son festival de musique. (L.P./C.)

l'église située rue du cloître, il a fait venir, à titre privé, un architecte de Versailles (78), dont l'expertise aurait montré la possibilité de la rouvrir partiellement. Il n'exclut pas de lancer une pétition, réclamée par certains habitants mécontents de la fermeture. Sans compter des touristes non informés, qui profitent de l'été pour visiter l'imposante collégiale, connue pour son architecture, une juxtaposition de plusieurs styles.

« Depuis la tempête de 1999, il y a des bâches sur le toit... Plus on laissera traîner, plus elle va se dégrader et plus ça coûtera cher », lance le patron du bar-tabac proche. Après le passage de la commission de sécurité le 10 mai, le maire, qui nous a fait savoir qu'il n'avait pas de temps pour s'exprimer sur ce dossier, a effectué des travaux, comme la mise en place d'un plastique en haut de l'échafaudage, et demandé une dérogation jusqu'à la fin du festival. Cela n'a manifestement pas suffi.

Néanmoins, il aurait récemment reçu une subvention de la région pour démarrer en septembre d'importants travaux de rénovation. De quoi espérer une réouverture prochaine du site.

JEANNE CAVELIER